



*L'action des chasseurs en faveur de la préservation de
la nature : Soyons fiers d'être chasseurs !*

La Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune sauvage (ou aussi Wildlife Habitats Foundation – WHF) est la fondation des chasseurs de France.

Créée en 1979 par les dirigeants de la chasse française, elle vise à développer une stratégie spécifique d'acquisition - gestion - valorisation de territoires, complémentaire aux actions quotidiennes menées par les chasseurs.

L'acquisition et la gestion des zones humides ont été la priorité des initiateurs de cet outil de conservation.

La politique d'acquisition s'est développée ces dernières années en faveur d'autres types de milieux (bois, étangs, haies, prairies, tourbières, etc, ...), avec notamment une volonté de soutenir les initiatives en faveur de la petite faune de plaine.

Les chasseurs contribuent donc tous depuis très longtemps à l'acquisition de ces milieux naturels.

La fondation est à ce jour propriétaire, ou copropriétaire avec certaines Fédérations Départementales des Chasseurs ou l'ONCFS, de plus de 5 000 ha repartis dans 50 départements métropolitains sur plus de 90 sites.

Souvent ces zones ont été acquises dans le but de les soustraire à des destructions ou dégradations et une gestion spécifique a été engagée.

Les Fédérations de chasse ont, avec leurs partenaires locaux, restauré, aménagé et ouvert ces sites, aux enfants, aux enseignants, et au grand public, avec pour certains des observatoires intégrés aux milieux permettant une découverte des espèces.

La chasse est pratiquée sur environ la moitié des sites en fonction de l'objectif initial de l'acquisition et de la superficie concernée. Aujourd'hui ces zones sont proposées aux jeunes chasseurs et notamment aux archers car la chasse doit, par principe, être présente sur nos territoires.

La fondation doit évoluer pour, tout à la fois, développer ses actions sur les habitats et valoriser le rôle des chasseurs en faveur de la biodiversité.

Nous avons donc décidé l'engagement d'une politique nationale nouvelle avec les gestionnaires des sites (les fédérations et leurs partenaires locaux), les élus nationaux, les administrations, les autres fondations étrangères qui oeuvrent dans le même sens, les jeunes chasseurs, les dianes de chasse et aussi les entreprises susceptibles de partager nos valeurs.

Notre fondation peut et doit être le porte drapeau des actions des chasseurs en faveur de la biodiversité.

Nous avons besoin du soutien de tous pour jouer ce rôle au niveau local, national et européen dans l'intérêt de nos milieux naturels...qui ont besoin de notre passion.

En résumé notre action s'établit sur trois volets :

- **ACQUISITION ET EVENTUELLEMENT RESTAURATION DE TERRITOIRES**, maintien et amélioration de la biodiversité
- **COMMUNICATION CHASSEURS, JEUNES ET GRAND PUBLIC** : Site internet, Communication, actions internationales, faire connaître l'action des chasseurs
- **DECOUVERTE DE LA NATURE AVEC DES CLUBS NATURE JUNIOR** : Création de clubs junior (7 à 12 ans) - Site internet dédié.

Retrouvez toutes les adresses des sites à visiter sur www.fondationfaunesauvage.com

**NOUS AVONS REÇU LA NATURE EN HERITAGE,
AIDEZ NOUS A TRANSMETTRE A NOS ENFANTS
LE MEILLEUR PATRIMOINE POSSIBLE**

Le Président Edouard - Alain BIDAULT
eab@fondationfaunesauvage.com
Gilles Duperron – Directeur
gduperron@nordnet.fr

Les acquisitions 2007

30 acquisitions sur 12 départements, pour une somme d'environ 540 000 Euros (hors quote-part des fédérations) pour un total de 169 ha 75 a 64 ca.